

Association canadienne de surveillance civile du maintien de
l'ordre

(CACOLE)

Conférence 2003

Surveillance civile – Équilibrer risques, droits et responsabilités

Banff, Alberta, Canada

**Séances de formation professionnelle :
Du lundi 5 octobre au mardi 7 octobre, 2003**



Index des modérateurs et conférenciers

Index des modérateurs et conférenciers

Marc Alain	3
Paul Ceysens	3
Louise Cobetto.....	4
Nadine Cooper Mont.....	5
Robert B. Dunster	5
David Finlay	6
Grant Smyth Garneau.....	6
David Finlay	7
Peter Fisher	7
Elton R. Gritzfeld, C.R.....	7
Shirley Heafey	8
Martin Ignasiak.....	9
Dale Kinnear	10
Pierre Lapointe	11
Clare Lewis, C.R.....	11
Paul Monty.....	12
Andrew Morley	13
Don Morrison	14
E. Garry Mumford	14
Sylvie Murphy	15
Sue Quinn	16
Dirk Ryneveld, C.R.	17
Michel Sarrazin,	17
Gordon B. Schumacher	18
Christine Silverberg.....	19
John Sutherland.....	20
Julio A. Thompson	20
Patricia Tolppanen	22
George V. Wright	22

Marc Alain est né à Québec en 1961.

Après avoir complété un baccalauréat en sciences humaines il a opté pour une maîtrise en criminologie. Son mémoire de maîtrise demeure une des premières tentatives visant à comprendre la réponse policière au phénomène des motards criminels. Ses recherches en vue de l'obtention de son doctorat l'ont mené à s'intéresser au trafic transfrontalier du tabac entre le Canada et les États-Unis entre 1985 et 1994. Il a par la suite publié un livre et de nombreux articles sur le sujet.

Le doctorat en criminologie lui a été accordé par l'Université de Montréal. Ses recherches post-doctorales à l'Université catholique de Louvain en Belgique ont porté sur le travail transfrontalier des policiers en Europe et en Amérique du Nord. Cette recherche l'a mené à prononcer des conférences en Europe, en Amérique et en Australie. Il a ensuite accepté un poste à l'Université de Sherbrooke où il a enseigné le management et la division des responsabilités entre les agences de polices publique, privée et semi privée. Il a également effectué des recherches sur les difficultés que rencontrent les organismes de police publique lorsqu'ils s'éloignent de leurs modes traditionnels de travail pour opter pour la police communautaire ou l'approche en résolution de problème.

Après deux ans à l'Université de Sherbrooke il a été embauché par l'École nationale de police du Québec en 2000, avec la mission d'y mettre sur pied une première unité de recherche. Marc Alain est maintenant le responsable du Centre d'Intégration et de diffusion de la recherche en activités policières de l'École nationale de police du Québec. Ses travaux récents portent sur la sociologie des organisations de sécurité et de la police. Plus récemment il s'est intéressé à l'éthique dans le travail policier ainsi qu'aux attitudes et à la culture policières : les résultats de ces recherches seront au cœur de sa présentation.

Paul Ceysens

Diplômé en 1986 de la Faculté de Droit de l'Université de Victoria, M. Ceysens est membre du Barreau de la Colombie-Britannique (1987) et du Barreau de l'Ontario (1990).

IL se lance dans la pratique privée à Saltspring Island en juillet 1998. Son cabinet, Ceysens & Bauchman, offre des services de consultation juridique dans différents territoires de compétence canadiens. Ces services se limitent aux questions juridiques ayant trait à la police (au nom de l'administration policière, des policiers, des associations de policiers, des commissions de police municipales, des agences de surveillance des plaintes et du gouvernement), aux droits de la personne et au droit du travail.

De 1990 à 1998, M. Ceysens fut membre de la Direction des services juridiques du ministère du Solliciteur général de l'Ontario. Sa pratique portait principalement sur des questions juridiques concernant la police, notamment la prestation de conseils à la Police provinciale de l'Ontario, à la Division des services internes de la police du Ministère et de la Commission civile des services policiers de l'Ontario (autrefois la Commission de police de l'Ontario). Il a aussi exercé dans le domaine des droits de la personne, représentant le gouvernement de l'Ontario et ses employés lorsque des

plaintes officielles étaient déposées en vertu du *Code des droits de la personne*, faisant aussi office de conseil juridique auprès de la section des enquêtes indépendante portant sur les plaintes déposées en vertu de la politique de prévention du harcèlement et de la discrimination en milieu de travail au sein de la fonction publique de l'Ontario.

En 1997, il reçut du commissaire Thomas O'Grady une Citation pour services méritoires relativement à des services juridiques procurés à la Police provinciale de l'Ontario.

Son ouvrage, *Legal Aspects of Policing*, publié en 1994, traite du statut juridique et constitutionnel de la police, des tâches des policiers, de la responsabilité civile, de procédure en matière de discipline policière, de fautes de discipline, du processus de traitement des plaintes du public et de questions s'y rapportant. L'ouvrage est cité en exemple par la Cour et les tribunaux, notamment par la Cour suprême du Canada dans son récent jugement dans l'affaire *Regina Police Association v. Regina Board of Police Commissioners*, [2000] 1 S.C.R. 360.

M. Ceysens est coauteur de l'édition 1997 de la *Loi sur les services policiers de l'Ontario*, de l'édition 2000-2001 et de celle de 2002-2003 (publiées en janvier 2002). Il est également président du comité éditorial pour les *Police Law Reports*, un ensemble de recueils de jurisprudence où figurent les décisions de tribunaux judiciaires et autres tribunaux traitant de la responsabilité civile de la police, de la discipline interne, des plaintes du public, des droits de la personne et d'autres aspects de règle de droit concernant la police.

Jusqu'à tout récemment M. Ceysens était instructeur au Henson College de l'Université Dalhousie et présentait un cours dans le cadre du programme d'enseignement à distance, sur les « Questions juridiques dans le domaine des services de police », à l'intention des policiers. Il donne également des conférences à travers le Canada sur la réglementation de la police, plus particulièrement la discipline policière et le processus de traitement des plaintes, la gestion du risque dans la prestation des services de police, et le maintien de l'ordre et les droits de la personne.

Louise Cobetto



Me Louise Cobetto est présidente de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire depuis le 1er septembre 1999. Me Cobetto a été membre du Tribunal administratif du Québec (1998-1999) et membre du Tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole (Québec) (1994-1998). Elle a de plus occupé le poste de commissaire adjointe dans le bureau du Commissaire à la déontologie policière du Québec (1990-1994), après avoir été Secrétaire de la Commission de police du Québec (1988-1990). Me Cobetto a été conseillère spéciale et conseillère juridique du ministre responsable de la Réforme électorale au Québec. De plus, elle a exercé le droit au sein du cabinet Martineau Walker (maintenant Fasken Martineau) à Montréal.

Me Cobetto a été membre de la Conférence des juges administratifs du Québec. Elle est membre de l'Association du Barreau canadien, de l'Association internationale de surveillance civile du maintien de l'ordre (IACOLE), membre de l'Association canadienne de surveillance civile du maintien de l'ordre (CACOLE) et membre du Conseil des tribunaux administratifs canadiens (CTAC).

Me Cobetto a obtenu son diplôme en droit de l'Université de Montréal en 1980. Elle s'est vue décerner le prix Deacon Kennedy pour l'excellence de son dossier académique. Elle a été admise au Barreau du Québec en 1981.

Nadine Cooper Mont

Madame Cooper Mont assure la présidence de la Nova Scotia Police Commission depuis décembre 2001. Elle a fait des études supérieures à l'Université Dalhousie, obtenant un Baccalauréat en Droit ainsi qu'une maîtrise en Administration publique.

Elle possède également une vaste expérience dans la fonction publique, l'entreprise privée et le communautaire. Au cours de sa carrière en Nouvelle-Écosse elle fut d'abord principale gestionnaire en matière de politiques à la Protection du consommateur, puis Solliciteur général adjoint, et enfin sous-ministre au *Housing and Consumer Affairs Department*. Madame Cooper Mont a joué un rôle-clé dans la restructuration de la *Nova Scotia Police Commission* et les services de maintien de l'ordre du ministère de la Justice, et mit en oeuvre les 46 recommandations découlant de l'enquête Donald Marshall. Madame Cooper Mont est également propriétaire et présidente d'une entreprise prospère à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse.

Robert B. Dunster

Originaire de Regina, en Saskatchewan, Robert (Bob) Dunster poursuit ses études en Saskatchewan et au Manitoba, obtenant un baccalauréat en Économie de l'Université du Manitoba. Il fréquente également l'Université de l'Alberta, où il est inscrit au programme de maîtrise en Administration.

Après avoir œuvré pendant dix ans au sein du secteur public, M. Dunster entre au Trésor public au sein du gouvernement d'Alberta en 1975, d'abord à titre de conseiller en gestion, et ensuite à la Division du contrôle financier où il se spécialise en politique administrative. Après cinq ans au service du Trésor public, M. Dunster accepte le poste de directeur général des services judiciaires au ministère du Solliciteur général de l'Alberta. Dans le cadre de ses fonctions il est responsable de l'administration des tribunaux à trois différents échelons, ainsi que d'un effectif de mille employés répartis dans cent différents tribunaux à travers la province.

En 1989, M. Dunster entre au ministère du Solliciteur général de l'Alberta à titre de sous-ministre adjoint, à la Division des véhicules automobiles. À ce titre, il est responsable de l'immatriculation des véhicules automobiles, des permis de conduire et des programmes de sécurité routière au niveau provincial. Il a également été membre du Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé et a participé à l'élaboration des politiques nationales et des programmes au début des années quatre-vingt-dix.

En 1993, M. Dunster entre à titre de sous-ministre adjoint à la Division de la Sécurité publique du ministère de la Justice de l'Alberta. À ce titre, M. Dunster est responsable du maintien de l'ordre, des services de sécurité, des programmes de prévention du crime et de l'administration de contrats pour le maintien de l'ordre de la GRC, concernant notamment l'application des règlements de la circulation sur les routes de la province. Il est également responsable de la réalisation des programmes d'aide aux victimes, qui offre des services tant aux victimes qu'aux groupes d'aide aux victimes. Depuis le 19 mars 2001, cette division fait partie du ministère du Solliciteur général qui a été rétabli à la suite d'élections provinciales.

M. Dunster est marié et père de deux enfants. Dans ses loisirs il s'adonne à la restauration de voitures de collection des années soixante.

David Finlay

David Finlay obtint son Baccalauréat en Droit de l'Université d'Alberta, et est membre du barreau d'Alberta depuis 1975. Il pratique le droit au sein de la firme albertaine de *Parlee McLaws* à Edmonton et à Calgary.

Les principaux domaines de pratique de M. Finlay sont : le développement, le financement et l'acquisition d'immeubles commerciaux; le droit corporatif; le droit de la santé.

David Finlay a été membre de *l'Edmonton Police Commission* depuis cinq ans. Il en assure actuellement la présidence. Ancien président du *Réseau de soutien*, organisation caritative d'Edmonton qui offre un service d'écoute de 24 heures pour personnes en détresse ainsi que des programmes de prévention du suicide. Il s'est aussi impliqué dans d'autres initiatives communautaires et est directeur de deux fondations caritatives. David est marié et père de quatre enfants d'âge adulte.

Grant Smyth Garneau

Université Bishop – B.A. 1961, M.A. 1972
Université du Nouveau-Brunswick – B. en Dr. 1973

1973-1975 Procureur de la Couronne – N.B.
1975-1980 Faculté de Droit – U.N.B.
1980-1986 Coroner en chef / Shérif en chef
1986-1988 Procureur au ministère de la Justice – N.B.
1988-1998 A / D / M- Solliciteur général – N.B.

1998-à ce jour

Vice-président – Commission de police du Nouveau Brunswick
Conseiller juridique – Bureau du Contrôleur des armes à feu – N.B.
Arbitre de la Cour des petites créances – N.B.
Membre du Comité d'examen du décès d'enfants – N.B.

David Finlay

David Finlay obtint son Baccalauréat en Droit de l'Université d'Alberta, et est membre du barreau d'Alberta depuis 1975. Il pratique le droit au sein de la firme albertaine de *Parlee McLaws* à Edmonton et à Calgary.

Les principaux domaines de pratique de M. Finlay sont : le développement, le financement et l'acquisition d'immeubles commerciaux; le droit corporatif; le droit de la santé.

David Finlay a été membre de l'*Edmonton Police Commission* depuis cinq ans. Ancien président du *Réseau de soutien*, organisation caritative d'Edmonton qui offre un service d'écoute de 24 heures pour personnes en détresse ainsi que des programmes de prévention du suicide. Il s'est aussi impliqué dans d'autres initiatives communautaires et est directeur de deux fondations caritatives. David est marié et père de quatre enfants d'âge adulte.

Peter Fisher

Directeur général, Direction générale de la police des autochtones, Ministère du Solliciteur général du Canada

M. Fisher occupe le poste de directeur général à la Direction générale de la police des autochtones du ministère du Solliciteur général du Canada depuis décembre 1998. Sa carrière gouvernementale s'étend sur 34 ans et touche six différents services. Il a travaillé au Service correctionnel fédéral à titre de conseiller institutionnel, d'agent de liberté conditionnelle et d'administrateur régional de la région des Prairies; aux Affaires Indiennes où il fut négociateur pour les revendications territoriales en Colombie Britannique et au Yukon; il travailla également à Environnement Canada où il fut responsable de la gestion des questions de politiques ministérielles; au ministère de l'Énergie, Mines et Ressources, où il fut à la tête de la Direction générale des politiques ministérielles; et, de 1995 à 1998 il occupa le poste de Directeur général à la Direction de la politique, de la planification, de l'information et des services, secteur des sciences de la terre (SST), Ressources naturelles Canada.

Depuis qu'il assure la Direction de la Police autochtone, en plus de gérer l'ensemble du *Programme des services de police des Premières Nations* du gouvernement fédéral, M. Fisher a dirigé certaines initiatives visant au soutien des services de police des Premières Nations, concernant l'application des normes, l'efficacité des services et la satisfaction de la communauté. Il travaille actuellement avec plusieurs commissions, notamment avec la *First Nations Police Commission*, à l'élaboration du programme du Septième colloque annuel de l'organe directeur de la police (*Seventh Annual Police Governing Authority (PGA) Workshop*), prévu pour le début de 2003.

Elton R. Gritzfeld, C.R

- Résident de la province de Saskatchewan depuis toujours. Fait ses études primaires dans une école rurale et est diplômé du Luther College, Regina.

- Diplômé de l'Université de la Saskatchewan, il obtient un baccalauréat en 1951 et un LL.B. en Droit en 1953.
- Admis au Barreau de la Saskatchewan en 1954. A toujours travaillé à Regina depuis ce temps.
- Nommé Conseil de la Reine en 1968.
- Sert de conseiller du Barreau de la Saskatchewan de 1979 à 1985 et comme président de la Société en 1983.
- Membre de l'Ordre des avocats de la Saskatchewan et de l'Association du Barreau canadien.
- Chargé de cours à l' *American College of Trial Lawyers*.
- A longtemps exercé sa profession dans les domaines de l'immobilier, de la common law, des procès au civil et au criminel.
- A exercé sa profession chez Gerrand Rath Johnson, avocats et conseillers juridiques, Regina, Saskatchewan.
- Est membre de la Commission de révision de la Saskatchewan.
- Enquêteur aux plaintes contre la police de la Saskatchewan, de 1992 jusqu'à ce jour.

Shirley Heafey



Shirley Heafey est née à Maniwaki (Québec) en 1945, l'aînée d'une famille de sept enfants. Elle a grandi dans un milieu parfaitement bilingue à Maniwaki et ensuite à Ottawa, où elle a fait ses études secondaires à la Congrégation de Notre Dame. Elle a obtenu un baccalauréat ès arts en littératures française et anglaise au collège Saint-Patrick (de l'Université d'Ottawa).

De 1972 à 1984, M^{me} Heafey s'est consacrée à l'éducation de ses deux filles, Sarah et Jessica.

En plus de prendre part à de nombreuses activités communautaires pendant ce congé de douze ans, elle a exercé les fonctions d'interprète de tribunal, de monitrice de conditionnement physique et de gérante d'un commerce prospère d'automobiles usagées.

M^{me} Heafey a réintégré le marché du travail à plein temps en 1984 au ministère des Affaires extérieures, où elle a préparé à l'intention du Ministre un résumé des activités s'étant déroulées à l'étranger. Quelques mois plus tard, elle a été nommée directrice des appels et des plaintes au sein du Comité de surveillance des activités de renseignement

de sécurité (SCRS), un organisme civil chargé de la surveillance des activités du Service canadien du renseignement de sécurité. La responsabilité principale de M^{me} Heafey était de mener des enquêtes sur des questions liées à la sécurité nationale.

En 1988, M^{me} Heafey (âgée de 43 ans) s'est inscrite à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, d'où elle a obtenu son diplôme en droit en 1991. Pendant ses études, elle fournissait des services *ad hoc* au SCRS, à titre d'enquêtrice et d'analyste. M^{me} Heafey a été admise au barreau en 1993 et elle a ouvert avec succès un bureau d'avocat se spécialisant dans les domaines du droit administratif, du droit du travail et des droits de la personne.

De 1993 à 1997, M^{me} Heafey a aussi :

- Été nommée membre du Comité d'évaluation qui détenait la responsabilité d'attribuer des montants en conformité avec le programme Action 21 d'Environnement Canada.
- Été nommée présidente du groupe de travail de la ville de Gloucester chargé de préparer un rapport sur la rémunération des élus politiques.
- Accepté de siéger à la Commission des plaintes du public contre la GRC où elle a présidé des audiences quasi-judiciaires où l'on examinait les plaintes du public concernant le comportement de la police.
- Rempli les fonctions de conseillère juridique de la ville d'Ottawa, traitant des affaires légales et elle était surtout occupée à défendre les contestations d'arrêtés municipaux fondées sur la *Charte Canadienne des droits et libertés*.

En octobre 1997, M^{me} Heafey a été nommée à la présidence de la Commission des plaintes du public contre la GRC. Depuis, non seulement a-t-elle présidé à des changements fondamentaux dans la structure et le fonctionnement de la Commission, mais elle a aussi tenu l'audience d'intérêt public la plus vaste et l'enquête d'intérêt public la plus approfondie de l'histoire de la Commission. En sa qualité de présidente, M^{me} Heafey a beaucoup voyagé à travers le Canada en vue de sensibiliser les Canadiens au rôle important que joue la Commission et de leur faire mieux comprendre ce rôle.

Martin Ignasiak

Dans le cadre de son travail, M. Ignasiak a représenté des clients devant la cour provinciale, la Cour du banc de la Reine et la cour d'appel de l'Alberta. Il a également comparu au nom de l'Alberta Energy and Utilities Board, la Commission d'appel de l'environnement, l'Office des eaux du Nunavut et d'autres commissions administratives.

Domaines De Pratique Préférés

M. Ignasiak possède une vaste expérience dans l'obtention d'approbations réglementaires et de permis sur l'environnement liés aux projets sur les sables bitumineux, les projets de génération électrique et autres.

Il a assuré la défense de clients accusés d'infractions réglementaires, principalement des infractions relatives à l'environnement et des infractions en matière d'hygiène du travail et de la Loi sur la sécurité.

Il exerce également sa profession dans le domaine des litiges d'expropriation, des litiges d'urbanisme municipal et des litiges généraux.

Antécédents

- Année de l'admission au Barreau : 1999
- University of Alberta, LL.B., 1998
- Étudiant invité à la Faculté de droit de l'Université McGill en 1998
- University of Alberta, B.Com, 1995

Autres Activités Professionnelles Et Communautaires

- Président de la Commission de police d'Edmonton
- Vice-président et ancien directeur de la Polish Heritage Society of Edmonton
- Membre de l'Association du Barreau canadien et du Barreau d'Edmonton
- Il s'implique aussi politiquement à l'échelle municipale, provinciale et fédérale
- M. Ignasiak a effectué des présentations dans le cadre de plusieurs séminaires et conférences sur le droit de l'environnement, de la stratégie de défense dans les poursuites judiciaires pour infractions aux règlements, les pratiques exemplaires pour annuler la poursuite, la gestion de crises et le droit des Autochtones.

Dale Kinnear

Dale Kinnear se joint à la Police provinciale de l'Ontario en 1975 où il détient le rang d'agent. Depuis le début des années 80, il participe activement aux relations de travail en milieu policier au sein de l'Association des policiers provinciaux de l'Ontario et représente cette dernière aux niveaux local, provincial et national. En 1996, il entre au service de l'Association canadienne des policiers et policières (ACP) à titre de directeur des Services du travail en détachement de la Police provinciale de l'Ontario.

En tant que directeur des Services du travail de l'ACP, Monsieur Kinnear est responsable du partage de l'information avec les juridictions d'associations de policiers au Canada et la communauté internationale d'associations de policiers, en matière de négociations collectives et de tous les autres aspects des relations du travail en milieu policier.

Monsieur Kinnear a représenté l'ACP au Canada et à l'étranger dans une foule de dossiers ayant trait aux relations du travail en milieu policier et à l'intervention policière opérationnelle. Il a occupé les fonctions suivantes : président du secteur de l'Office des normes générales du Canada qui a élaboré une norme nationale sur le gilet de protection balistique des policiers; co-président de l'étude sectorielle sur les services policiers publics, parrainée par Développement des ressources humaines Canada, «*Analyse stratégique des ressources humaines des services de police publics au Canada*» (2002); membre du Comité directeur de l'Ordre du mérite des corps policiers, réservé aux policiers et policières pour service méritoire et établi dans le cadre du programme national des distinctions honorifiques au Canada.

Monsieur Kinnear a représenté les membres d'associations de policiers dans de nombreux dossiers, dont les suivants : normalisation et réglementation des services policiers, réglementation de l'industrie de la sécurité privée, santé et sécurité au travail, imputabilité de la police, gouvernance des services policiers, et régimes de pension des policiers; en outre, il a participé à de nombreuses consultations relatives aux lois fédérales et provinciales, en plus d'avoir organisé des collectes de fonds au profit du Service commémoratif des policiers et agents de la paix canadiens.

Depuis la fusion en août 2003 de l'Association canadienne des policiers et policières et de l'Association nationale de la police professionnelle en une seule entité, l'Association canadienne de la police professionnelle, Monsieur Kinnear est fier de représenter 54 000 membres du personnel policier canadien de première ligne.

Pierre Lapointe

Pierre Lapointe est présentement substitut en chef du procureur général et directeur du Bureau des affaires criminelles au ministère de la Justice du Québec. À ce titre, il est chargé notamment des questions de politiques de poursuites et de la législation en matière criminelle ainsi que des appels à la Cour d'appel du Québec et à la Cour suprême du Canada.

Auparavant, de 1983 à 2000, il était substitut du procureur général successivement pour les districts judiciaires de Mingan et de Québec. Il a agi à titre de poursuivant autant à l'égard des poursuites générales que dans certains dossiers spéciaux. Il a représenté le Procureur général devant pratiquement toutes les instances concernées par le droit criminel : Cour du Québec (jeunesse, pénal et criminel), Cour supérieure (assises criminel et appels), Cour d'appel du Québec et Cour suprême de Nouvelle-Écosse et a représenté les intérêts du Procureur général du Québec devant la Cour d'appel de l'Île-du-Prince-Édouard.

Depuis 1990, Me Lapointe enseigne le droit criminel à la Faculté de droit de l'Université Laval (droit pénal général, infractions contre la propriété et contre les personnes, procédure et preuve en matière criminelle). Il enseigne aussi le droit criminel à l'École du Barreau du Québec.

Me Lapointe est membre du Barreau du Québec depuis 1977. Il a reçu une licence en droit de l'Université de Montréal en 1975.

Clare Lewis, C.R., cinquième ombudsman de l'Ontario, fut nommé à ce poste en janvier 2000.

L'ombudsman est un officier de l'Assemblée législative de l'Ontario indépendant du processus politique et de la fonction publique. L'ombudsman enquête sur des plaintes concernant les actions administratives du gouvernement provincial, de ses organismes, des conseils d'administration, des commissions et des tribunaux, et recommande des correctifs au besoin.

M. Lewis possède une vaste expérience du domaine juridique, ayant exercé à titre d'avocat de la défense, de substitut du procureur général et de juge. Il est diplômé de l'Université de Toronto et a été admis au Barreau de l'Ontario en 1965. Il obtint sa maîtrise en droit de Osgoode Hall en 1986.

En 1978, il fut nommé conseil de la Reine et, de 1979 à 1985, oeuvra comme juge de la cour provinciale (Chambre criminelle). En 1985 il délaissa le banc pour assumer le poste de commissaire aux plaintes du public, responsable du règlement des plaintes formulées par les citoyens contre des membres du Service de police de Toronto.

En 1990, il est nommé Commissaire aux plaintes contre la police de l'Ontario, ayant autorité sur 115 services de polices de cette province. En 1994, il accède au poste de président de la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario et parallèlement, en 1995, est nommé président de la Commission des permis d'alcool de l'Ontario. Les deux organismes ayant fusionné en 1998 pour former la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario, il en assume les fonctions de président jusqu'à ce qu'il soit nommé ombudsman.

M. Lewis a occupé un certain nombre de postes au sein d'organisations professionnelles : il fut notamment président de l'Association des juges provinciaux de l'Ontario (Chambre criminelle); de l'International Association for Civilian Oversight of Law Enforcement; également membre du Conseil des gouverneurs du Centre canadien pour les relations interraciales de la police. Autrefois membre de l'Agency Sector Advisory Council. Il a assumé le poste de coprésident du Comité de l'éducation de la Society of Ontario Adjudicators and Regulators (SOAR).

En octobre 2002 M. Lewis est élu président de l'Institut international de l'Ombudsman (IIO); il oeuvrait déjà au sein de l'Institut à titre de membre du conseil d'administration et de secrétaire depuis 2001.

M. Lewis est récipiendaire de plusieurs prix, notamment celui de l'Association du Barreau canadien – Ontario, en reconnaissance de bons et loyaux services pour son exceptionnelle contribution au développement du droit dans cette province, grâce à son travail de Commissaire aux plaintes contre la police et de Président du Groupe d'études de 1998 sur les relations entre la police et les minorités raciales. En novembre 2000 il reçoit la médaille de la Society of Ontario Adjudicators and Regulators (SOAR) pour sa contribution au système de justice administrative de l'Ontario.

Paul Monty

1969	Obtention de la licence en droit de l'Université de Montréal
1970	Admission au Barreau du Québec
1970-1973	Exercice de la profession d'avocat criminaliste à l'Aide juridique de Montréal
1973-1976	Directeur adjoint de la Direction des affaires criminelles au Centre communautaire juridique de Montréal
1976-1979	Responsable du Service juridique à l'Office de la protection du Consommateur.
1978-1979	Secrétaire du Conseil de la protection du consommateur.
1979-1981	Chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université Laval.

- 1979-1987 Substitut en chef adjoint à la Direction des affaires pénales du ministère de la Justice.
- 1987-1988 Substitut en chef (par intérim) à la Direction des affaires pénales.
- 1988-1992 Président du Comité d'implantation du Code de procédure pénale.
- 1989-1991 Vice-président du Comité d'implantation de la réforme des cours municipales.
- 1991-1999 Directeur des Affaires criminelles et substitut en chef du procureur général
- 1993-1999 Membre du Comité de coordination des hauts fonctionnaires sur l'administration de la justice criminelle au Canada
- 1994-1995 Président de la section criminelle de la Conférence sur l'harmonisation des lois au Canada
- 1994-1996 Membre du Conseil d'administration du Centre Louis-Hébert
- 1997-1998 Vice-président de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada
- 1998-1999 Président de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada
- 2001-2002 Vice-président de l'Association canadienne de surveillance civile du maintien de l'ordre (CACOLE)

- Depuis 1999 Commissaire à la déontologie policière

- Depuis 2000 Membre du Conseil d'administration de l'Institut de réadaptation physique de Québec

- Depuis 2001 Vice-président de la Commission de formation et de recherche de l'École nationale de police du Québec

- Depuis 2002 Président de l'Association canadienne de surveillance civile du maintien de l'ordre (CACOLE)

Andrew Morley

Responsable du siège social - Groupe des normes professionnelles de la police

M. Andrew Morley est actuellement responsable du Groupe des normes professionnelles de la police, à son siège social du Royaume-Uni. Ses fonctions l'ont amené à conseiller les ministres sur les politiques relatives au système de discipline et sur les plaintes et la corruption policière. Actuellement, il travaille principalement à la mise en œuvre d'un nouveau système de traitement des plaintes contre la police et à l'établissement de la Commission indépendante des plaintes contre la police (CIPC); il sera en fonction à partir du 1er avril 2004.

M. Morley est un agent public possédant douze ans d'expérience, une expérience acquise en travaillant au siège social. Il a auparavant assumé certains mandats dans les domaines de la justice et des jeunes, de la santé mentale, de l'immigration et pour le bureau privé du Secrétaire de l'Intérieur.

Il s'intéresse depuis longtemps à la surveillance civile et il a déjà présidé un panel de visiteurs non initiés dans un bourg londonien. Les visiteurs non initiés sont des membres de la communauté locale qui visitent des postes de police sans prévenir, et qui vérifient comment sont traités les personnes qui sont sous la garde de la police.

Andrew Morley est âgé de 33 ans. Il habite Londres avec son épouse et ses deux enfants.

Don Morrison

Don Morrison a travaillé comme commissaire aux plaintes contre la police pour la province de la Colombie-Britannique d'avril 1998 à juin 2002. Avant d'être nommé à ce poste, il a travaillé comme avocat-conseil de la Couronne de 1984 à 1998. L'Unité des poursuites judiciaires pour les crimes graves a été créée en 1992 pour traiter les cas complexes et ceux qui sont susceptibles d'attirer l'attention du public et Don a fait partie de l'équipe initiale pour l'Île de Vancouver. Il a également agi comme directeur par intérim, Programme de carrières pour les professionnels en santé Indiens et Inuits pour le ministère de la Santé et du Bien-être et comme conseiller en politiques pour le ministère des Affaires indiennes et de l'exploitation du Nord canadien.

Il a obtenu un baccalauréat ès arts et une maîtrise en service social de l'Université de la Colombie-Britannique et une maîtrise en sciences de *Pepperdine University*. Il a terminé son baccalauréat en droit à l'Université de la Colombie-Britannique. Don a donné plusieurs présentations, entre autres : « Les défis concernant la divulgation des dossiers de la police après Scaduto » lors de la Conférence annuelle de l'Association canadienne des commissions de police de Fredericton, N.B.(août); « L'impact sur les délits civils et les litiges sur les droits de la personne concernant la police » à la Conférence annuelle de la CACOLE tenue à Winnipeg, Man.(septembre); « La transition de la police au modèle professionnel et le rôle de la surveillance civile », le discours-programme lors de la 9^e Conférence annuelle sur l'application de la loi et de l'éthique, tenue à Dallas, aux États-Unis (octobre); et les « Modèles de surveillance civile de la police au Canada » à un cours du F.B.I. sur « L'assurance sur l'intégrité et les enquêtes sur la corruption » lors de *l'International Law Enforcement Academy*, Bangkok (janvier 2001) Les services de police de Hong Kong en Chine, des Philippines, au Cambodge, du Viet Nam, au Laos, de la Thaïlande, de la Malaisie et de l'Indonésie y ont participé.

E. Garry Mumford

Directeur de la *Nova Scotia Police Commission*

Garry Mumford est directeur de la *Nova Scotia Police Commission*. Avant d'occuper ce poste de directeur, il était enquêteur en chef pour la Commission.

M. Mumford a eu une longue et éminente carrière dans le domaine du maintien de l'ordre. En 1968 il entra à la Gendarmerie royale du Canada et fut affecté à différents endroits dans les Maritimes. Il occupa plusieurs postes d'agent de la GRC, notamment au sein de la section des enquêtes générales et de la section antidrogue. Peu de temps avant de prendre sa retraite il était responsable des services de renseignements criminels de la Section, ainsi que du Groupe de travail conjoint sur la prostitution de la région métropolitaine.

Sylvie Murphy

Expérience Professionnelle

1984 – aujourd'hui Ville de Laval; Service de protection des citoyens de Laval.

Avril 2002 à aujourd'hui Section éthique

Lieutenant détective

- ◆ Responsable de section; discipline, déontologie, enquêtes de sécurité, enquêtes administratives, lien avec le Ministère de la sécurité publique, lien avec le Commissaire à la déontologie policière du Québec, allégation criminelle. Médaille pour services continus distingués (20/30 ans).

Septembre 2001 avril 2002 Section éthique

Lieutenant par intérim

- ◆ Responsable de section; discipline, déontologie, enquêtes de sécurité, enquêtes administrative, lien avec le Ministère de la sécurité publique, lien avec le Commissaire à la déontologie policière du Québec, allégation criminelle.

1999 à 2001 Section éthique

Sergent détective

- ◆ Enquêteur : allégation criminelle, discipline, déontologie, enquête de sécurité, enquête administrative.

Janvier 1994 à mars 1999 Division des enquêtes criminelles

Sergent détective

- ◆ Sergent enquêteur, section des crimes généraux
- ◆ Stage à la section des crimes spécialisés; fraude et agression sexuelle
- ◆ Lieutenant par intérim à 2 reprises; remplacement vacances annuelles

Novembre 1992 à janvier 1994 Gendarmerie, Poste 2

Sergent

- ◆ Superviseur sur la route et à l'intérieur du poste
- ◆ Responsable d'une équipe de travail

Septembre 1992 à novembre 1992 Liaison

Agent de liaison

- ◆ Vérification des dossiers de Cour
- ◆ Liaison entre le procureur et le Service de police

Juillet 1990 à février 1991 Gestion des documents

Agent, lecture et analyse

Elle occupe le poste de première investigatrice spéciale du comté de San Diego lorsque la première unité de surveillance civile est mise sur pied en 1992. De 1995 à 1997, Sue Quinn occupe le poste de directrice exécutive intérimaire au sein de ce bureau. Au moment où elle débute sa carrière dans le domaine de la surveillance civile, Sue Quinn ne dispose pas de ressources importantes pour soutenir ce domaine en pleine expansion.

Membre de la Nacole depuis 1996, elle entre au Conseil en 1997 et depuis s'applique à faire de la Nacole une association qui encourage le réseautage et offre un support technique, de la formation et de l'information aux professionnels du domaine ainsi qu'aux différentes juridictions souhaitant établir des facilités de surveillance.

Dirk Ryneveld, C.R.

La carrière juridique de Dirk Ryneveld s'étale sur une période de 25 ans au cours de laquelle il fut avocat de la couronne en Colombie-Britannique. Il fut avocat de première instance dans le cadre de nombreux procès pour meurtre, notamment dans des causes comportant des preuves d'ADN et des preuves médico-légales complexes. De 1985 à 1999 il fut adjoint régional au procureur de la Couronne et mena les poursuites dans les cas de crimes graves dans la région de Victoria. En 1990, Il fut nommé conseil de la Reine en Colombie-Britannique.

À titre de commissaire aux plaintes contre la police, M. Ryneveld surveille le traitement des plaintes contre la police municipale et les organismes désignés d'application de la loi de la Colombie-Britannique. M. Ryneveld a été sélectionné par un comité parlementaire composé de toutes les parties. Sa nomination de commissaire aux plaintes contre la police fut approuvée à l'unanimité par l'Assemblée législative

Michel Sarrazin,

Directeur, Service de police de la Ville de Montréal

Monsieur Michel Sarrazin est, depuis le 18 septembre 1998, directeur du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), au sein duquel il a exercé de nombreuses fonctions depuis qu'il en a joint les rangs le 1er juin 1970.

Il a consacré une partie importante de sa carrière aux opérations policières pour ensuite faire ses armes dans l'administration et l'encadrement, occupant successivement le poste de commandant des Districts 52 et 33, des secteurs parmi les plus chauds en terme de nombre d'interventions et de complexité des problématiques sociales. En 1996, il a été promu assistant-directeur, puis il a occupé les postes d'adjoint au directeur de la Gendarmerie et de responsable de l'Équipe de support et de mise à niveau de la Police de quartier. Il a notamment assumé le commandement de l'opération « *Appui à la Montérégie* » lors de la « *crise du verglas* » de janvier 1998. Il a par la suite été nommé directeur adjoint et, à ce titre, a été responsable, de mars à septembre 1998, des activités d'enquêtes générales et spécialisées ainsi que de la gestion des ressources humaines, physiques et budgétaires.

Diplômé du *National Executive Institute du Federal Bureau of Investigation*, monsieur Sarrazin a cherché à parfaire son expérience pratique en gestion du changement par un

stage de six mois à la Banque Nationale, expérience qu'il a pu transposer au SPVM lors de la restructuration de l'organisation selon le modèle de Police de quartier, dont il est un des principaux instigateurs. Au-delà de ses fonctions officielles, l'engagement social et professionnel de monsieur Michel Sarrazin au sein d'organismes communautaires diversifiés l'a amené à rechercher sans relâche des solutions durables aux problèmes sociaux et à la souffrance humaine. La Police de quartier, dont la consolidation a fait l'objet de son premier engagement ferme au début de son mandat de directeur, comporte une amélioration des pratiques policières qui répond à ses préoccupations. Soucieux de voir les policiers adhérer aux changements et être toujours mieux outillés pour y participer, monsieur Sarrazin a rencontré tous les membres du personnel civil et policier du Service de police de la Ville de Montréal et a beaucoup misé sur la formation et le développement professionnel. Parallèlement à carrière policière, il a consacré plusieurs années à la formation des futurs policiers, en tant qu'enseignant en techniques policières au Cégep Ahuntsic et à titre de directeur des services pédagogiques, et directeur adjoint, à l'Institut de police du Québec.

Très attaché à l'image de marque du Service de police de la Ville de Montréal, à sa réputation de compétence et d'efficacité, monsieur Michel Sarrazin a accepté régulièrement de prendre la parole, au sein des organisations dont il est membre, notamment, *l'International Association of Chiefs of Police*, la *Major Cities Chiefs*, *l'Association de directeurs de police du Québec* et *l'Association canadienne des chefs de police*. Il a également prononcé plusieurs allocutions, au Canada ou à l'étranger, lors de divers événements internationaux.

Placer le citoyen au cœur des préoccupations pour lui offrir un service de qualité, prévention et amélioration constante des relations avec la communauté, recherche de l'excellence et rayonnement du Service de police de la Ville de Montréal sont des valeurs défendues par Michel Sarrazin. Leur transformation en actions quotidiennes concrètes par la consolidation et l'optimisation de la Police de quartier est sa principale contribution à titre de directeur du SPVM, contribution dont la valeur a été reconnue par Son Excellence la très Honorable Adrienne Clarkson, Gouverneure générale du Canada, qui lui a décerné, le 4 avril 2003, le titre de Commandeur de l'Ordre du mérite des services policiers pour « (...) *son engagement au sein de la population, (qui) a su rehausser de façon significative l'image du Service de police de la ville de Montréal et, par le fait même, celle de toute la communauté policière* ».

Gordon B. Schumacher, Inspecteur; B. en Dr., Service de police de Winnipeg

M. Schumacher est avocat, professeur d'université et inspecteur pour le Service de police de Winnipeg, pour lequel il travaille depuis vingt-quatre ans.

Il débute ses études de premier cycle à l'Université du Manitoba et poursuit ses études à l'Université Queen's où il obtient un baccalauréat en droit. Après avoir été admis au Barreau du Manitoba, Gord devient conseiller juridique du Service de police de Winnipeg où il occupe ses fonctions jusqu'en 2000. Il est actuellement Commandant de la division responsable du support et du développement organisationnel.

Gordon a publié de nombreux documents et articles au Canada, aux États-Unis et en Australie, entre autres sur les sujets suivants : Immunité dans des cas d'intérêt public, condamnation à la peine de mort, crime organisé, leadership de la police, et d'autres

encore. Il est également coéditeur d'une collection d'essais intitulée "National Economic Security: a new era".

Il est président du Comité des dossiers stratégiques de l'Association des chefs de police du Manitoba et membre du Comité pour l'application de la loi de l'Association canadienne des chefs de police, au sein duquel il est très actif, représentant les intérêts de la police canadienne à tous les ordres de gouvernement.

L'activité qui occupe les loisirs de Gordon : l'organisme Manitoba Special Olympics, pour lequel il est coprésident de la Course au flambeau à laquelle participent les responsables de la loi pour le Manitoba.

Christine Silverberg a œuvré dans la fonction publique pendant 31 ans, occupant progressivement des postes de responsabilité au gouvernement et dans le secteur du maintien de l'ordre, dans l'est et l'ouest du Canada. Elle prend sa retraite à l'automne 2000 après s'être acquittée d'un mandat de cinq ans à titre de chef du Service de police de Calgary. Mme Silverberg est actuellement consultante auprès de la haute direction et des responsables de la gouvernance, travaillant à élaborer des stratégies de gestion relativement aux problèmes importants auxquels sont confrontés les agences contemporaines de maintien de l'ordre, les gouvernements et les clients du secteur privé. Actuellement dans sa dernière année précédant l'obtention de son diplôme de la Faculté de droit de l'Université de Calgary, Mme Silverberg doit effectuer un stage chez Gowling, Lafleur Henderson LLP (Gowlings) le printemps prochain.

Mme Silverberg est diplômée du Collège canadien de police et du Collège de police de l'Ontario; elle possède une maîtrise en criminologie de l'Université de Toronto, une accréditation professionnelle en relations publiques de l'Université de York, en plus d'être diplômée et membre du National Executive Institute du FBI. Mme Silverberg est membre de l'Association internationale des chefs de police, de l'Association canadienne des chefs de police, de l'Association des chefs de police de l'Ontario et du Groupe d'experts en recherche des cadres policiers, dont le siège social est à Washington.

Mme Silverberg a reçu de nombreux prix pour son travail communautaire et ses réalisations professionnelles et elle est hautement respectée pour son travail au sein de diverses communautés. Grâce au travail comme agente du maintien de l'ordre qu'elle a accompli au cours des trente dernières années, Mme Silverberg a pu développer une expertise dans les domaines de la culture organisationnelle, de la dynamique et du développement organisationnel. Elle possède une grande capacité pour évaluer le contexte de fonctionnement de l'organisation, analyser les répercussions d'un environnement en mutation, adapter l'organisation à ces nouvelles demandes et s'assurer que les systèmes au sein de l'organisation répondent adéquatement à ces demandes. Il est également important de souligner qu'elle a su traduire la pensée dans la pratique et qu'elle a à plusieurs reprises démontré qu'elle possédait de solides compétences dans la négociation et la diplomatie et la capacité d'en arriver à un consensus lorsque les positions sont polarisées. La vaste expérience de Mme Silverberg ainsi que son expertise englobent des domaines tels que le leadership en matière de changement; le développement et la gestion des ressources humaines; les communications stratégiques; les relations avec le public et le gouvernement.

John Sutherland

Depuis avril 2003, John Sutherland occupe le poste de directeur intérimaire de l'Unité des enquêtes spéciales de l'Ontario. M. Sutherland est admis au barreau de l'Ontario en 1979. Pendant la plus grande partie de sa carrière il est substitut du Procureur général et représente le ministère public en matière criminelle à tous les échelons des tribunaux de première instance. Il agit comme avocat d'appel au Bureau des procureurs de la Couronne du ministère du Procureur général de l'Ontario, et pendant six ans exerce sa profession en cabinet privé comme avocat de la défense en matière criminelle.

Julio A. Thompson

Expérience Professionnelle

Police Assessment Resource Center (PARC) (de juin 2002 à ce jour)

Expert-conseil en matière de surveillance de la police et de pratiques exemplaires. Surtout centré sur les nouveaux systèmes d'avertissement, les tactiques policières, les incidents où des policiers sont mêlés à une fusillade, le recours à la force et les enquêtes sur les Affaires internes. Il sait mettre à profit ses dix années d'expérience dans le domaine de la surveillance de la police, y compris la révision de plus de 1 000 cas où des policiers ont été mêlés à une fusillade et de graves incidents de recours à la force. Il a prodigué des conseils sur la gestion du risque dans les affaires ayant trait à la police et aux pratiques exemplaires à l'intention des surveillants des policiers et des municipalités. Il a aussi effectué des recherches sur les pratiques exemplaires dans de nombreux territoires de compétence.

Conseiller juridique spécial adjoint au Conseil des superviseurs du comté de Los Angeles (de 1993 à ce jour).

M. Thompson a participé à l'enquête de la Commission Kolts sur les allégations de force excessive et de manque de discipline par le Los Angeles Sheriff's Department (LASD), 1991-92. Avec le conseiller juridique spécial Merrick Bobb, il a procédé à des vérifications semestrielles sur l'application des réformes de la Commission Kolts du LASD et sur les systèmes de gestion du risque.

Overland & Borenstein (de février 2002 à ce jour; à temps partiel depuis juin 2002)

Conseiller juridique en matière de litige, travail/emploi et gestion du risque. Sa pratique aborde un large éventail de litiges commerciaux, plus particulièrement axés sur le droit du travail. Conseiller principal de la défense dans des poursuites ayant trait notamment aux réclamations relatives au congédiement injustifié, à la discrimination et au congédiement contraire aux politiques gouvernementales.

Shapiro, Borenstein & Dupont, LLP (de décembre 2000 à février 2002)

Associé - litiges, emploi/travail, gestion du risque.

Tuttle & Taylor, Los Angeles, Californie (1990-2000)

Associé - litiges, emploi/travail, gestion du risque.

Stagiaire en droit auprès du Juge Cynthia H. Hall, Cour d'appel pour le neuvième circuit (1989-90)

Études

University of Michigan, Ann Arbor, Michigan

J.D., Faculté de droit, 1989 (avec distinction)
Éditeur associé, Michigan Law Review, 1987-88; éditeur en chef des notes, Michigan Law Review, 1988-89
Wayne State University, Detroit, Michigan
B.A., Économie, 1986 (avec très grande distinction)

Activités Professionnelles

Membre de la Section du droit du travail, **California State Bar**; membre de l'Employment Law Section and Access to Justice Committee, Los Angeles County Bar Association; membre de la Constitutional Rights Foundation.

Publications

Modern Tools For Litigators, **ABA Pretrial Practice (Été 2001)**; *Smart Surfing: A Litigaor's Guide To Internet Research*, **ABA Pretrial Practice** (été 2000), *Employee Contracts and Waivers*, **The Employment Severance Answer Book (1998-2001)**; *A Board Does Not A Bench Make: Denying Quasi-Judicial Immunity To Parole Board Members In Section 1983 Damages Actions*, 87 **Mich.L.Rev.** 241 (1988).

Représentations

Surveillance de la police et du système d'incarcération

United States Department of Justice

Conseiller juridique spécial pour le département pour : (1) les enquêtes de 1999-2000 sur les droits de la personne du Metropolitan Police Department (Washington, D.C.) et (2) de la surveillance continue du Ministère conformément au jugement convenu. Offre son expertise dans l'analyse de diverses pratiques policières (y compris le déploiement et les tactiques des policiers, le recours à des armes non létales et la balistique terminale), les enquêtes sur les Affaires internes, le recours à la force, les systèmes d'avertissement rapide, la discipline policière, la réception de plaintes de citoyens, la discrimination, la sensibilité de la communauté, le harcèlement sexuel et la gestion du risque. Il poursuit actuellement ces activités.

Comté de Los Angeles

Agit à titre de conseiller juridique spécial adjoint au Conseil de superviseurs du comté de Los Angeles depuis 1991 pour la mise en oeuvre de réformes visant à diminuer le présumé recours à la force excessive et le harcèlement sexuel de la part de membres du Los Angeles County Sheriff's Department (LASD). Il poursuit actuellement ces activités.

Il a travaillé comme formateur auprès de nombreux enquêteurs au niveau du comté (y compris les enquêteurs du LASD) concernant les techniques d'enquête avancées en matière de harcèlement sexuel.

Il a aussi effectué de nombreuses vérifications et études sur le système d'incarcération du comté de Los Angeles, concernant le recours à la force, les enquêtes sur les plaintes et le traitement des détenus souffrant de maladie mentale. Il poursuit actuellement ces activités.

Ville de Portland, Oregon

Embauché à l'automne 2002, il se joint à une équipe mise sur pied par le Police Assessment Resource Center (PARC) pour la réalisation d'une enquête sur des incidents où des policiers du Portland Police Bureau ont été mêlés à une fusillade et sur

les décès de détenus survenus entre 1997 et juin 2000. M. Thompson fut chef adjoint de projet, responsable de l'étude de cas et de la recherche sur les pratiques exemplaires. Il poursuit actuellement ces activités.

Ville de Détroit

M. Thompson est embauché en 1997 en même temps que M. Merrick Bobb pour effectuer une analyse indépendante poussée sur les l'utilisation habituelle de force excessive et le manque de discipline dans la foulée du procès pour meurtre de Malice Green. Il offre son expertise pour l'analyse d'incidents concernant l'implication de policiers dans une fusillade, les enquêtes des Affaires internes et les systèmes d'avertissement rapide. Dernièrement, le Ministère de la Justice et la Ville de Détroit ont entamé des discussions sur la possibilité d'appliquer de nombreuses réformes, dont certaines avaient été recommandées par Merrick Bobb et moi-même en 1997.

Patricia Tolppanen – B.A.P., B. en Dr., CMC

Patricia travaille pour la Commission de police de Calgary comme superviseure des plaintes contre les citoyens depuis août 2001. Elle est également consultante en gestion de conflits et animatrice en formation de gestion des conflits d'intérêt.

George V. Wright

A été nommé commissaire de la *Manitoba Law Enforcement Review Agency (LERA)* en mars 1998. Avant d'occuper ce poste, il était enquêteur principal à la Direction des services chargés de l'application de la loi du ministère de la Justice du Manitoba, où il dirigeait les enquêtes de la **LERA** et était responsable de la gestion du Programme des gendarmes spéciaux autochtones de la GRC. Il entrait en consultation avec les conseils municipaux et communautaires et les conseils des Premières Nations et leur procurait son avis sur des questions d'application de la loi. Auparavant, il avait aussi occupé le poste de Régistrare des détectives privés et des services de sécurité.

M. Wright a connu une longue et brillante carrière dans le domaine du maintien de l'ordre. En 1965 il entrait à la Gendarmerie royale du Canada, occupant différents postes à travers le Manitoba. Ses fonctions d'agent de la GRC comprenaient notamment le détachement, les enquêtes générales, la patrouille routière et l'administration; il fut commandant de détachement et superviseur de subdivision et, peu de temps avant de prendre sa retraite il occupa le poste de surveillant de la circulation de la Division "D" (pour le Manitoba). M. Wright s'est élevé au rang de sergent d'état-major et a pris sa retraite de la GRC en 1995 après trente ans de loyaux services. Il est récipiendaire d'une médaille d'ancienneté, avec agrafe en argent, décernée par la Gendarmerie royale.

En juillet 1981, M. Wright reçut de la part des Premières Nations de la Baie-des-Sables un "Star Blanket", récompense confirmant de la part du donateur sa très haute opinion de la générosité ou des réalisations du récipiendaire.

M. Wright est membre du conseil d'administration de la CACOLE, et a assisté aux conférences nationales et internationales sur la surveillance civile de l'application de la loi.